

MAIRIE LE PIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil quinze, le trois décembre à vingt heures, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de M Raymond BONNOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 novembre 2015

PRESENTS : M. BONNOT Raymond – M. PASCOT Olivier – M. LAPANDRY Damien – M. DECERLE Alain - M. TIXIER Arnaud – M. BERTHIAUD Michel – M. MOREAU Guillaume – M. JARDIN Pascal

ABSENTS : Mme SAVRE Sylvie - Mme GEVAUDAN Aurélie – Mme TUDURY Marianne (excusées)

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Nombre de Conseillers présents : 08

Nombre de Conseillers votants : 08

CANDIDATURES AU POSTE D'AGENT COMMUNAL

⇒ Mr le Maire a proposé de convoquer une commission le jeudi 10 décembre 2015 à 19h30 en salle de réunion pour délibérer sur les candidatures au poste d'agent communal à pourvoir dès le 1^{er} février 2016.

Seront convoqués à cette commission :

- Raymond BONNOT
- Olivier PASCOT
- Alain DECERLE
- Arnaud TIXIER
- Michel BERTHIAUD
- Pascal JARDIN
- Aurélie GEVAUDAN
- Marianne TUDURY

⇒ Le conseil municipal a présenté un avis favorable à cette proposition.

CLOTURE REGIE D'AVANCE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

⇒ Madame la trésorière nous a indiqué qu'une régie d'avance de l'accueil de loisirs existait toujours. Comme celle-ci n'est plus en fonctionnement, Mr le Maire a proposé sa clôture.

⇒ Le conseil municipal a accepté de clôturer la régie d'avance de l'accueil de loisirs.

PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE DE L'ALLIER

⇒ Monsieur le Préfet de l'Allier nous a envoyé le 12 octobre 2015 par courrier recommandé avec avis de réception son projet de schéma départemental de coopération intercommunale de l'Allier, afin que nous puissions en prendre connaissance et délibérer sur cette proposition.

⇒ Le conseil municipal a décidé de façon unanime d'émettre un avis négatif à cette proposition, car le schéma proposé par Monsieur le Préfet ne correspond pas au bassin de vie de la commune de Le Pin.

NOUVEAUX TARIFS POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS

⇒ Caroline RUMILLY, directrice de l'accueil de loisirs, a proposé de nouveaux tarifs pour l'accueil de loisirs, après avoir fait des recherches et comparaisons avec d'autres ALSH comme Dompierre sur Besbre, Vichy, Gannat ou encore Le Donjon. Les nouveaux tarifs se présenteraient comme ceci :

Goûter	0.35 € à 0.40 € (actuellement 0.30 €)
Matin	1.30 € (pas de changement)
Soir	1.40 € ou plus
Déjeuner	0.60 € (augmentation de 0.10 €)
Repas	3.50 € (augmentation de 0.15 €)
Mercredi après-midi par tranche de revenus	de 0 à 10 000 € : 0.89 € (pas de changement par rapport à 2014)
	de 10 000 à 20 000 € : 1.77 € (augmentation de 0.04€, sur une moyenne de 15 000 € avec un taux d'effort à 0.0118 %, l'ancien taux était de 0.0115 %)
	de 20 000 à 25 000 € : 2.65 € (augmentation de 0.40€)
	de 25 000 à 30 000 € : 3.30 € (augmentation de 0.60€)
	de 30 000 à 35 000 € : 3.85 € (augmentation de 0.20€)
	de 35 000 à 40 000 € : 4.28 € (pas de changement)
	plus de 40 000 € : 4.75 €

- ❖ ⇒ Le conseil municipal a analysé les propositions de Caroline RUMILLY et a accepté l'ensemble de la grille tarifaire élaborée par cette dernière. Les tarifs seront appliqués à compter de l'édition des factures du mois de septembre 2015, qui ne sont pas encore éditées, afin de mettre le logiciel en état de marche suite à la mise à jour.

DIVERS

- ⇒ Le conseil a évoqué la pancarte La Barrière qui est dévissée que René devra remettre dès que possible.